

Image not found or type unknown



Tva France - Vente spectacles

Par **manuela1**, le **01/07/2013** à **11:50**

Bonjour, rnquel taux de tva est applicable en France sur cette typologie d'activité:rnVente de spectacles musicales.rnPour mieux expliquer: cette entreprise vend en France des spectacle à des organisateurs et doit appliquer la TVA.rnLe taux est de 5,5%
?rnMercirnCordialement